



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/04/2025
ID : 087-278708516-20250408-20250408_B08-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 08 AVRIL 2025

20250408_B08 - RILHAC RANCON - 35 rue Bernard de Ventadour - Acquisition de 29 logements (12 PLUS - 17 PLAI) en VEFA - Convention de cofinancement avec Limoges Métropole - Communauté urbaine

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mardi 08 avril 2025 à 17 heures dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaients présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE, et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Considérant l'opération d'acquisition de 29 logements individuels (12 PLUS - 17 PLAI) en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) dans le cadre de la reconstitution de l'Offre, 35 rue Bernard de Ventadour à Rilhac Rancon,

Considérant la participation financière de Limoges Métropole - Communauté urbaine d'un montant total de 144 000 € décomposée en 42 000 € au titre des logements de type PLUS et 102 000 au titre des logements de type PLAI,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Autorise la signature de la convention de cofinancement à intervenir entre Limoges habitat et Limoges Métropole afférent à cette participation financière.

Formalités de publicité effectuées
le 14 AVR. 2025

Pour extrait conforme,
Limoges, le 11 AVR. 2025
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD

